

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE SEIZE LE 14 Décembre (14/12/2016)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 08 décembre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire**,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints**,

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

M. Jérôme VALETTE (représenté par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), **Adjoint**,

M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Muriel VALETTE), Mme Fabienne MAERTEN (représentée par Monsieur Michel CASSIGNOL), Mme Sabine AUGÉ (représentée par Madame Colette ROLLET), Mme Marie CASTRO (représentée par Monsieur Pierre GUILLAMAT), M. Franck BOUSQUET (représenté par Monsieur Gérard VALLES), **Conseillers Municipaux**.

ETAIT ABSENT :

M. Aïzen ABOUA, **Conseiller Municipal**.

Madame Eliette DELMAS est nommée secrétaire de séance.

ENFANCE

29 – 14 Décembre 2016

AVENANT A LA CONVENTION DOTATION GLOBALE ALSH 2016

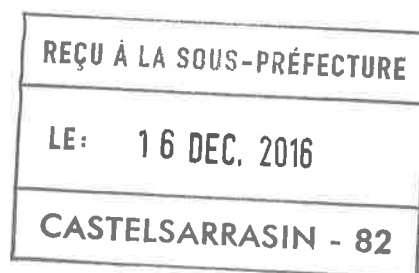
Rapporteur : Mme GARRIGUES.

Considérant que le montant de la dotation globale pour 2016, s'élevait à 15 600 €,

Considérant que la consommation réelle de cette dotation est supérieure au montant initial,

Considérant que la Ville a fait une demande auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn et Garonne en date du 13 septembre 2016, afin d'obtenir une majoration de dotation,

Considérant que la CAF a répondu favorablement à cette demande pour un montant de 3 650 €,



Considérant qu'afin de bénéficier de ce complément de dotation, il convient de signer un avenant à la convention « dotation globale ALSH 2016 ».

Après en avoir donné lecture, Monsieur le Maire soumet à l'approbation des membres du Conseil Municipal l'avenant à la convention « dotation globale ALSH 2016 ».

**Le conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

ACCEPTE les termes de l'avenant à la convention « dotation globale ALSH 2016 ».

AUTORISE Monsieur Le Maire à revêtir de sa signature ledit avenant.

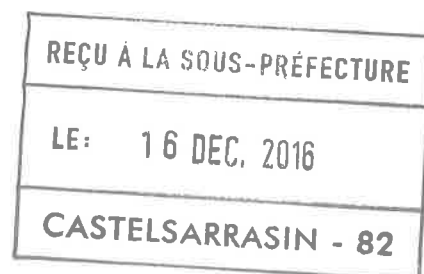
Pour copie conforme

Moissac le 15 décembre 2016

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :

AVENANT A LA CONVENTION DOTATION GLOBALE ALSH 2016

Entre :

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE TARN ET GARONNE
Adresse : CS 90787 – 82013 MONTAUBAN CEDEX
représentée par Madame Marie-Christine PELISSOU, Directrice
d'une part,

Et

LA MAIRIE DE MOISSAC
Adresse : Hôtel de Ville – 3 place Roger Delthil – 82200 MOISSAC
représentée par Monsieur Jean-Michel HENRYOT, Maire
d'autre part,

Considérant la consommation réelle de la dotation ALSH 2016 fixée initialement et
votre demande de dotation complémentaire,

Il est convenu ce qui suit :

La dotation initiale est majorée de **3 650,00 €**

Cette dotation complémentaire sera versée au fur et à mesure de la production
des bordereaux de transmission.

Le présent avenant complète la convention initiale. **Votre dotation globale et
définitive pour l'année 2016 est donc de 19 250,00 €.**



CS 90787
82013 MONTAUBAN Cedex

www.caf.fr

0 810 25 82 10
(0,06 € + prix d'un appel)

Fait à Montauban, le 13 octobre 2016

**La Directrice
de la Caisse d'allocations familiales
de Tarn et Garonne**

Marie-Christine PELISSOU

Le Maire de Moissac

Jean-Michel HENRYOT

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE

LE: 16 DEC, 2016

CASTELSARRASIN - 82